

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

**Institut d'études politiques
d'Aix-en-Provence**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 28/09/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Kevin Sutton, Président

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

¹ Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

² Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose sur le dossier d'autoévaluation de la formation de 2^e cycle de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Ce document contient le rapport d'évaluation du diplôme de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Kevin Sutton, maître de conférences en géographie à l'université Grenoble Alpes. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Marion Martiny, professeure en mécanique et matériaux à l'université de Lorraine.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Anne Bazin, maître de conférences en science politique à l'Institut d'études politiques de Lille ;

M. Pierre Beylot, professeur des universités en études cinématographiques et audiovisuelles, à l'Université Bordeaux Montaigne ;

M. Patrice Bouillot, journaliste et dirigeant de La Plume et le Micro, animation, édition, rédaction en chef, communication institutionnelle, Dijon ;

Mme Sylvie Cieply, maître de conférences en sciences économiques à l'université de Caen Normandie ;

Mme Isabelle Collombat, professeure des universités en traduction et sciences du langage à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 ;

Mme Odile Cristini, maître de conférences en chimie à l'université de Lille ;

M. Christophe Guettier, professeur des universités en droit public à Le Mans Université ;

Mme Anne Guiochon-Mantel, professeure des universités – praticienne hospitalière en biologie cellulaire à l'Université Paris-Saclay ;

M. José Lages, maître de conférences en physique à l'université de Franche-Comté ;

Mme Caroline Lanier, maître de conférences en santé et sciences environnementales à l'université de Lille ;

Mme Valérie Le Floch, professeure des universités en psychologie à l'Université Toulouse - Jean Jaurès ;

Mme Sabrina Le Normand, maître de conférences en droit privé à l'université d'Orléans ;

M. Jean-Pierre Micaelli, maître de conférences en sciences de gestion à l'Université Jean Moulin - Lyon 3 ;

Mme Gwenaëlle Oruezabala, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Nantes ;

M. Raphaël Porcher, professeur des universités – praticien hospitalier en santé publique à l'Université Paris Cité ;

M. Louis Ryz, étudiant à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne ;

Mme Sandrine Travier, maître de conférences en biologie végétale à l'université d'Angers.

M. Bruno Robert, conseiller scientifique, et Mme Jessie Isaac, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Rapport de la formation

DIPLÔME DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Établissement

Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Présentation de la formation

Le diplôme de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (Science Po Aix) est délivré à l'issue de cinq années d'études et propose quatre parcours : parcours voie générale ; parcours franco-allemand ; parcours École de l'air ; parcours formation continue. Ce rapport ne considère que les deux dernières années, c'est-à-dire le cycle valant grade de master du diplôme. Il est complémentaire des rapports d'évaluation des masters *Relations internationales* et *Science politique*, deux diplômes nationaux de master (DNM) délivrés par Aix-Marseille Université (AMU).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations du cycle master sont en cohérence avec l'identité Sciences Po et assument clairement une approche pluridisciplinaire (droit, science politique, économie, histoire). Ces formations s'inscrivent dans la continuité du premier cycle de Sciences Po Aix. L'ensemble des étudiants ayant validé la troisième année (pas de diplôme de licence délivré) est autorisé à s'inscrire dans le cycle master. Il n'y a pas de sélection à ce niveau-là. La sélection s'opère uniquement à l'entrée en première année sauf pour les étudiants admis au concours d'entrée 4A/M1. À travers ce mode de recrutement et les possibilités offertes aux étudiants, Science Po Aix est positionné à la fois dans le réseau des instituts d'études politiques (IEP) et au sein du projet d'Aix-Marseille Université.

L'ouverture à l'international est une réalité à l'échelle du diplôme de l'IEP, mais dont les contours sont trop flous au niveau du cycle master au regard de l'ambition affichée. Un parcours franco-allemand co-construit avec l'université de Freiburg, et qui recrute sur concours écrit, permet d'obtenir un double diplôme. Cette méthode de recrutement rigoureuse, propre à Sciences Po Aix, contribue à une difficulté croissante à recruter. S'agissant du cycle master, les modalités de cette internationalisation ne sont pas précisées.

L'adossement à la recherche est une réalité et la formation à et par la recherche est de qualité. Ainsi, la formation est assurée à 47 % par des enseignants-chercheurs en poste ou vacataires, sur l'ensemble du cursus, ce qui assure un adossement à la recherche suffisant. Les enseignants-chercheurs sont rattachés à plusieurs unités mixtes de recherche (UMR) (Aix-Marseille School of Economics - AMSE, Droit International Comparé et Européen - DICE ou Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire - Mesopolhis), ce qui favorise les échanges pluridisciplinaires au sein de la formation. Les outils méthodologiques de la recherche sont enseignés sur un volume horaire de 40 heures environ durant le cycle master et dans la continuité de ceux dispensés dans le cycle précédent. La rédaction d'un mémoire de recherche encadré par un enseignant-chercheur contribue également à cette formation.

L'environnement socio-économique de la formation soutient activement la professionnalisation des étudiants. Comme tous les IEP, Sciences Po Aix s'appuie sur des vacataires praticiens dans les formations de niveau master (58 % des vacataires), ce qui contribue à la professionnalisation des étudiants et à la facilitation de leur insertion dans la vie professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique du cycle master des étudiants de Sciences Po Aix soulève un problème de reconnaissance des crédits ECTS et interroge sur le volume horaire étudiant, ainsi que sur l'articulation entre les deux formations Sciences Po Aix et AMU suivies par les étudiants de Sciences Po Aix. L'organisation du deuxième cycle soulève plusieurs questions d'ordre pédagogique dans la mesure où les étudiants suivent en première année deux formations en parallèle : leur quatrième année d'étude à Sciences Po Aix (équivalent master 1) et le master 1 d'un DNM d'AMU. En cinquième année d'étude et pendant le master 2 de leur DNM, les étudiants suivent seulement la formation proposée par AMU. La cohérence de la répartition des heures de

cours et des crédits ECTS pose question. Pendant la quatrième année d'étude (première année du cycle master), les étudiants obtiennent 20 crédits ECTS (125 heures par semestre à Sciences Po Aix) + 10 crédits ECTS d'un master de première année. Or, les maquettes des premières années sont proposées avec environ 200 heures par semestre et 30 crédits ECTS. Cela suggère que les étudiants suivent 330 heures de cours par semestre et valident 60 crédits ECTS par semestre. Pendant la cinquième année de Sciences Po Aix (deuxième année du cycle master), les étudiants rédigent un mémoire (S3) (8 crédits ECTS) et réalisent un stage (2 crédits ECTS). Toutefois, il est indiqué que le stage peut avoir été réalisé entre la deuxième et la cinquième année, ce qui interroge sur la cohérence et les attendus d'un stage réalisé en deuxième année (licence 2) alors que l'étudiant est en master 2. En outre, les étudiants de cinquième année obtiennent 20 crédits ECTS issus du master 2 d'AMU, ce qui correspond en fait à 200 heures de cours environ reconnus par 30 crédits ECTS. Pour résumer, en première année de master, 30 crédits ECTS AMU deviennent 10 crédits ECTS et en deuxième année de master : 30 crédits ECTS AMU deviennent 20 crédits ECTS.

L'internationalisation de la formation est effective, mais ses modalités dans le cycle master sont imprécises. Tous les étudiants de Sciences Po Aix partent une année à l'étranger lors de leur troisième année d'étude, c'est-à-dire juste avant d'entrer dans le cycle master. Tous les étudiants suivent les cours de deux langues vivantes tout au long de leur formation, mais très peu de cours disciplinaires en langue étrangère sont proposés dans les maquettes du cycle master. Les étudiants ont la possibilité de réaliser un ou plusieurs stages à l'étranger.

Les pratiques pédagogiques sont marquées par un effort de diversification. Comme cela ressort clairement d'un compte rendu du conseil de perfectionnement, la formation Sciences Po Aix revendique un poids important pour la « culture générale » en cycle master : 34 heures / semestre au semestre 1 et au semestre 2 (sur 125 heures de cours proposées à Sciences Po Aix), ce qui correspond à environ un quart des enseignements délivrés. En matière d'innovation pédagogique, la formation a développé un enseignement *serious game* (sur un semestre) qui constitue une innovation pédagogique originale et pertinente au regard de la formation proposée (négociations internationales).

L'approche de la professionnalisation multimodale pose quelques problèmes. Sciences Po Aix propose deux parcours en alternance qui ne concernent toutefois pas l'ensemble de la cohorte. Cette organisation a des implications en matière de ressources humaines puisque les cours doivent être dédoublés. Un parcours de master en formation continue est aussi proposé, qui s'appuie, environ pour moitié, sur des cours magistraux mutualisés entre les deux années de master, de manière à ne proposer chaque année qu'une même offre de cours. Cette organisation interroge quant à la progressivité effective de la maquette proposée aux étudiants en formation continue et à la cohérence du parcours.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive et suit son attractivité par la mesure de son taux de sélectivité. Sciences Po Aix est membre du réseau des IEP qui propose un concours commun. À l'entrée en première année, environ 13000 candidats concourent pour 1200 places disponibles. Le taux de sélectivité est donc très élevé.

La formation suit correctement la réussite de ses étudiants. En effet, une politique spécifique d'égalité des chances (PEI) a été mise en œuvre (à l'échelle du réseau des IEP) pour permettre un accompagnement des candidats au concours (boursiers). L'ensemble des étudiants issus du premier cycle de Sciences Po Aix rejoint le deuxième cycle du diplôme. Des candidats ayant validé 180 crédits ECTS peuvent passer un concours pour rejoindre le diplôme de l'IEP en quatrième année. Ces candidats représentent environ 15 % des effectifs du cycle master.

La formation suit classiquement le taux d'insertion des étudiants diplômés. Elle le fait via des enquêtes d'insertion réalisées à 6 mois, 18 mois et 30 mois. Ce taux est très satisfaisant : environ 75 % à 6 mois et 90 % à 30 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un grand nombre de vacataires pour combler le manque d'enseignants-chercheurs. L'équipe statutaire d'enseignants-chercheurs ne représente que 10 % de l'effectif enseignant, ce qui impose à Sciences Po Aix de recruter un nombre très important de chargés d'enseignement vacataires, avec des statuts et des volumes d'enseignements divers : enseignants-chercheurs d'autres établissements d'enseignement supérieur, enseignants du secondaire ou praticiens. Cette situation a potentiellement pour conséquence un turn-over important qui rendrait la gestion des équipes enseignantes complexe (plannings) et précaire. La mobilité entrante d'enseignants-chercheurs internationaux fonctionne bien (une douzaine par an). La mobilité sortante, bien qu'elle soit proposée aux enseignants-chercheurs de Sciences Po Aix, semble plus difficile à promouvoir,

et il est prévu de renforcer le dispositif pour favoriser cette mobilité qui contribue au rayonnement international de l'école. Un accompagnement personnalisé est proposé aux enseignants-chercheurs, mais la mise en place de sessions de formation collectives favorisant le partage de pratiques pédagogiques entre pairs se heurte aux emplois du temps très contraints et s'avère encore peu développée.

L'évaluation des enseignements est correctement mise en place. Elle est pratiquée en quatrième année puisqu'il n'y a pas d'enseignement proposé en cinquième année du diplôme. Elle s'appuie sur un questionnaire d'enquête. La formation est consciente de la nécessité d'en améliorer le taux de réponse variant de 40 % à 60 %. La formation (Sciences Po Aix en cinq ans) dispose par ailleurs d'un conseil de perfectionnement qui comprend des étudiants et des personnalités extérieures et édite un compte rendu de ses réunions dont le dernier daté de juin 2021 est encore récent, eu égard à la date de dépôt du dossier d'autoévaluation.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire très sélective (au niveau licence 1) ;
- Un positionnement académique clair.

Points faibles

- Une organisation pédagogique problématique en deuxième cycle ;
- Une internationalisation encore insuffisante dans le cycle master.

Recommandations

- Clarifier ou simplifier l'articulation pédagogique du cycle master du diplôme de l'IEP avec le master d'AMU.
- Repenser les volumes horaires pour les étudiants et les clés de répartition des crédits ECTS par année.
- Remédier à l'internationalisation trop modeste de la formation, notamment en offrant davantage de cours en anglais et en développant la mobilité (entrante et sortante) des étudiants.

Observations de l'établissement

Observations sur l'évaluation par le Hcéres du Diplôme de Sciences Po Aix

Sciences Po Aix délivre un seul diplôme, valant grade de master, renonçant ainsi à l'institution d'un diplôme intermédiaire de Bachelor. Or, et en dépit d'incursions ponctuelles dans les trois premières années de formation au point d'en tirer un point fort du diplôme « l'importante sélectivité » en L 1, il est annoncé dès l'entame que l'évaluation ne porte que sur les deux dernières années du cursus. Au risque de passer à côté de la cohérence et de la pertinence d'ensemble du cursus, ce parti est d'autant plus surprenant que nous avons complété le tableau Excel qui a été élaboré par le HCERES précisément en fonction des particularités du diplôme.

Reprenant la structure du rapport d'évaluation, Sciences Po Aix souhaite présenter les observations suivantes.

2. L'organisation pédagogique de la formation

« L'approche de la professionnalisation multi-modale pose quelques problèmes »

Sur le parcours du diplôme en formation continue.

Créé voilà 30 ans, le parcours du diplôme de Sciences Po Aix en formation continue a évolué parallèlement aux transformations des diplômes d'établissement portés par les Sciences Po et leur passage de trois à cinq ans. Il anticipe directement la recommandation du ministère de l'enseignement supérieur du 19 octobre 2018 qui invite à « **continuer à diversifier les publics grâce au développement de la formation continue pour l'obtention du diplôme de fin d'études** ».

Il constitue au sein des Sciences Po l'exemple unique de parcours dédié et propre à un public adulte.

L'ensemble des cours dans le parcours de formation continue n'est pas, contrairement à la remarque du comité d'évaluation, mutualisé. Seuls les cours magistraux, qui sont organisés par blocs homogènes et disciplinaires, donnent lieu à mutualisation (soit 53% du volume horaire) et sont effectivement proposés par alternance chaque année aux deux cohortes réunies. Certains de ces cours, articulés sur les deux semestres de l'année, mettent en œuvre une progressivité des apprentissages. Les autres portant sur des disciplines indépendantes les unes des autres n'impliquent pas une progressivité.

De plus, les enseignements dispensés sous la forme de conférences de méthode (histoire, anglais, culture générale) le sont par année distincte et traduisent une pleine progressivité de la pédagogie (47% du volume horaire).

Le choix est réfléchi et tient, d'une part, à la volonté de mêler les stagiaires de la formation continue pour un enrichissement mutuel des expériences et des connaissances, à la création

d'une dynamique de groupe avec un effectif suffisant et, d'autre part, à l'équilibre économique du modèle qui accueille au total 20 étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Là où pour certaines mentions de diplôme nationaux de master évalués au même moment par le même comité, il est relevé que le taux d'insertion s'avère excellent, pour un pourcentage identique, le rapport destiné au diplôme du Sciences Po Aix se borne à une formule laconique selon laquelle « *La formation suit classiquement le taux d'insertion des étudiants diplômés* ». Ce taux dans les mentions de DNM évaluées apparaît en outre comme un point fort dans les conclusions, sans que le diplôme de Sciences Po Aix ne bénéficie d'un tel constat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Un grand nombre de vacataires pour combler le manque d'enseignants-chercheurs.

Contrairement à la remarque du comité d'évaluation, le recours à un nombre important de vacataire n'est pas spécifique à Sciences Po Aix mais concerne l'ensemble des établissements de même nature et ne donne pas lieu à un « turnover » important et à la précarité de cette catégorie de personnel. En effet, un nombre important de vacataires est issu de l'enseignement public (secondaire ou supérieur), les autres justifient, pour la plupart, d'une activité principale d'encadrement et de responsabilité dans le secteur privée ou dans l'administration active. Cette catégorie de personnel bénéficie d'une grande stabilité au sein de l'établissement et les quelques changements qui interviennent chaque année sont liés soit la modification des maquettes, soit à des indisponibilités temporaires ou définitives de certains vacataires d'enseignement.

Sur les conclusions, les points faibles relevés et les recommandations du comité

1. Sur le caractère « trop modeste » de l'internationalisation annoncée.

Ce caractère résulte sans aucun doute de la vision réductrice non seulement du périmètre retenu pour l'évaluation mais aussi du format attendu du rapport prenant la forme d'un tableau Excel.

Le diplôme de Sciences Po Aix, comme celui des autres établissements de sa catégorie ne peut, faute de diplôme intermédiaire, s'analyser que de façon globale en intégrant les cinq années du cursus.

- **Le parcours du diplôme de Sciences Po Aix en partenariat avec l'Université de Freiburg : le parcours franco-allemand.**

Parmi les quatre voies d'accès au diplôme de Sciences Po Aix figure le cursus franco-allemand en partenariat avec l'Université de Freiburg. Les étudiants de ce cursus passent trois années de leur scolarité hors du territoire national soit en suivant des cours dans l'Université allemande partenaire, soit, pour une durée de six mois, en stage dans une institution ou une entreprise.

- **Une année de mobilité internationale obligatoire en 3^e année.**

Il est acquis, dans chaque Sciences Po, que l'expérience internationale d'un an pour chaque étudiant prend la forme d'une mobilité académique annuelle, de stage annuelle ou mixte au travers d'un semestre de stage et un second académique. Elle se déroule en 3^e année (seul Sciences Po Bordeaux déroge à la règle et organise sa mobilité internationale en 2^e année).

- **Deux diplômes d'établissement complémentaires.**

De plus, Sciences Po Aix, avec Sciences Po Lyon est le seul établissement à proposer des diplômes d'établissement complémentaires durant les deux premières années de formation et portant sur le Monde arabe contemporain d'une part (CEMAC) et sur l'Espagne et l'Amérique latine d'autre part (CEAL).

- **De 80h à 120h de cours de langues étrangères par an**

En outre, Sciences Po Aix propose un vaste choix de langues vivantes. Les étudiants outre l'anglais obligatoire (40h par an), doivent choisir une langue parmi les 7 langues étrangères proposées (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais et russe) avec, pour les langues orientales, 80h de cours par an qui se prolongent tout au long du cursus.

○ **Des cours disciplinaires en langue étrangère (en 2^e année et en 4^e année)**

Sciences Po Aix prévoit, dès la 2^e année du diplôme, le suivi d'au moins un cours disciplinaire en langue étrangère (20h/an) parmi un vaste choix (10 cours). Ces cours disciplinaires en langue étrangère passent à deux par an à compter de la 4^e année (40h par an).

Ainsi, sur la partie propre au diplôme, en 4^e année, la part des cours de langue étrangère (de 40 à 80h annuelles) et de cours disciplinaires en langue étrangère (40h annuelles) représente de 32 à 41% du volume horaire total.

Il est ainsi surprenant de relever le caractère réduit des enseignements de ou en langue étrangère.

○ **Des parcours de spécialisation largement ouvert à l'international.**

Sur les sept parcours de diplômes nationaux de master suivis par les étudiants au moins quatre d'entre eux sont clairement orientés vers l'international (*Parcours Expertise internationale, Parcours Géostratégie, défense et sécurité internationale, Parcours Politique européenne et action transnationale, Dynamiques politiques et mutations des sociétés*) et offrent, comme le souligne le rapport du comité à propos de la mention Relations internationales, des débouchés rapides et conséquents à l'étranger.

○ **Des stages en 5A/M2 largement réalisés à l'international**

Les stages de M2 suivis au sein de Sciences Po Aix sont largement réalisés à l'international dans les diplômes nationaux de master dédiés.

A titre d'illustration, la dernière année (hors restrictions liées à la COVID), 38% des étudiants du parcours expertise internationale ont réalisé un stage de 4 à 6 mois à l'étranger.

Année de référence	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22
Parcours Expertise internationale				
Effectif en master 2	52	61	76	
Etudiants ayant fait leur stage à l'étranger	20	11	9	
	38 %	18 %	11 %	
Parcours Géostratégie, défense et sécurité internationale				
Effectif en master 2	39	40	49	
Etudiants ayant fait leur stage à l'étranger	10	9	7	
	27%	22%	15%	
Parcours Politiques européennes et action transnationale				
Effectif en master 2	21	17	26	25
Etudiants ayant fait leur stage à l'étranger	7	4	8	12
	34%	24%	30%	48%
Parcours Dynamiques politiques et mutations des sociétés				
Effectif en master 2	19	27	31	16
Etudiants ayant fait leur stage à l'étranger	4	15	8	12
	21%	56%	26%	75%

- **Les mobilités en 5^e année largement portées vers l'international**

Le diplôme d'établissement valant grade de master est associé en 4^e année à une première année de diplôme national de master faisant office de spécialisation. Les étudiants ont la possibilité de réaliser leur dernière année en mobilité dans un établissement d'enseignement supérieur français ou étranger.

Suivant les années entre 20 et 30 % des étudiants retiennent cette option et pour une partie notable cette mobilité comporte une dimension internationale.

Ainsi pour la dernière année avant la crise sanitaire (2018/19), 19 étudiants soit 37% des étudiants ayant opté pour une mobilité ont suivi des cursus intégralement en anglais soit dans des Universités étrangères soit dans des Msc d'écoles de commerce et de management.

2. Sur la question de la ventilation des crédits ECTS.

Si les Sciences Po partagent un modèle de formation largement commun pour les trois premières années de formation, les deux dernières obéissent à des logiques spécifiques à chaque établissement. Certains se limitent à traduire la spécialisation par le prolongement du seul diplôme d'établissement, d'autres, tel Sciences Po Aix ont fait le choix d'adosser systématiquement cette spécialisation sur la combinaison d'un diplôme d'établissement et d'un diplôme national de master, porté par association avec son université de rattachement (AMU), les autres enfin se trouvant dans une position médiane et suivant les spécialisations retenues proposant soit l'adossement à un diplôme national de master ou soit le simple prolongement du diplôme d'établissement.

- **Le principe de la double diplomation**

Dans le cas où deux diplômes sont délivrés à l'issue du cursus (diplôme propre et DNM), les recommandations issues du Ministère de l'enseignement supérieur dans son courrier qui a suivi la précédente accréditation du grade de master conféré au diplôme propre (courrier du 19 octobre 2018, joint ci-après), invitaient les établissements, dans leur diplôme propre, à *« consolider la formation de niveau master proposée par chaque IEP*

- *proposant, lorsque ce n'est pas le cas, une formation interne propre en 4^e et 5^e année en cas de double diplôme avec l'université ou en renforçant cette formation si celle-ci se limite par exemple à la préparation du grand oral,*
- *garantissant à chaque étudiant une initiation de niveau master à la recherche, au sein de la formation proposée par l'IEP, quel que soit le parcours »*

Sciences Po Aix, répondant déjà à ces deux exigences ministérielles, les a maintenues et confortées dans ses maquettes.

Le diplôme propre ne se limitait pas au grand oral. Cette part de formation rattachée au diplôme propre imposant outre le grand oral et sa préparation, des enseignements de « culture générale » en 4A (comme le signale le rapport et dont le dernier conseil de perfectionnement du diplôme a vanté les multiples vertus), un mémoire de recherche crédité au titre du diplôme, des enseignements transversaux communs à l'ensemble de la promotion

(notamment philosophie politique, géopolitique), deux enseignements en langue étrangère parmi une liste de 18 cours à option, la langue vivante 2 (parmi 7 proposées), un dispositif de professionnalisation (Itinéraires, Rédaction d'un rapport sur son Projet professionnel et personnel) et le sport obligatoire.

○ **Les principes de la mobilité et de l'individualisation des parcours.**

Sciences Po Aix a fait le choix du double diplôme (diplôme propre/diplôme national de master), tout en n'associant que partiellement les deux diplômes préparés.

Si les étudiants à l'issue de la 4A/M1 pour leur majorité optent pour une poursuite d'étude en M2 dans le prolongement de leur spécialisation, une partie non négligeable d'entre eux (20 à 30% suivant les années) opte pour une mobilité visant à personnaliser leur parcours de formation dans une spécialisation que l'établissement ni ne veut ni ne peut leur proposer. Parmi ces dispositifs figure la mutualisation des spécialisations entre les 9 sciences Po de Région. Un étudiant peut postuler dans l'un des diplômes nationaux de master ou d'un parcours du diplôme propre proposés par les autres Sciences Po, dès lors que son établissement d'origine n'en dispose pas.

Sa spécialisation lui ouvrira la voie du diplôme de Sciences Po Aix dès lors que l'étudiant valide le diplôme suivi dans le Sciences Po d'accueil.

En outre et au-delà du réseau, les étudiants à l'issue de leur 4A/M1 peuvent postuler dans d'autres établissements d'enseignement supérieur français ou étranger.

Dans cette perspective diverses conventions de partenariat ont été conclues avec des écoles de commerce et de management de premier plan (SKEMA BS, KEDGE BS, AUDENCIA BS), avec le CNAM Sécurité défense qui forme des analystes et linguistes ou enfin avec l'École nationale d'administration publique de Québec (ENAP).

Par-delà ces procédures de mobilité fondées sur des conventions de partenariat, les étudiants de 5A peuvent également, sous réserve de l'accord de la commission mobilité, suivre un M2 dans un autre établissement d'enseignement français ou étranger.

C'est dans ce cadre que la ventilation des crédits proposée doit être appréhendée et appréciée.

Sachant que durant ces 4^e et 5^e année, l'étudiant cumule le prolongement de sa formation généraliste au sein du diplôme et sa spécialisation au sein d'un diplôme national de master, l'addition des deux vise à combiner des compétences transversales et des compétences hautement spécialisées.

Les crédits du diplôme national de master sont repris et font office de spécialisation au sein du diplôme propre avec un coefficient réducteur permettant d'intégrer le prolongement de la formation spécifique au diplôme d'établissement conformément aux recommandations ministérielles du courrier du 18 octobre 2018 précité.

En ce qui concerne l'année 4A/M1 et la conversion des volumes d'enseignement en crédits.

Les diplômes nationaux de master proposés respectent strictement le cadrage fixé par Aix Marseille Université soit entre 6h et 10h de cours en présentiel par ECTS crédité.

Rapportés au diplôme propre dans lequel ils sont insérés, les crédits du DNM continuent à respecter ce cadrage horaire.

A propos du calcul du volume horaire annuel de cours suivis en 4A/M1 : en moyenne 410h par an pour le M1 et de 250h à 290h (suivant la langue choisie) pour la 4A. Cela correspond à un total de 660h à 700h auxquels il convient d'ajouter les heures de sport obligatoire (40h à 60h de cours) soit un total de 700h à 760h annuelles de présentiel.

En divisant ces volumes horaires par la norme de 6h de présentiel par ECTS (norme AMU), la somme totale des ECTS pouvant être crédités sur un an, suivant les cas se situe entre 116 et 126 ECTS.

Ainsi, Sciences Po Aix peut valider au titre de la 4A/M1 les deux diplômes préparés en restant dans la fourchette imposée.

En ce qui concerne, la ventilation interne au diplôme, si la part du volume horaire du M1 est plus importante que la part de volume horaire du diplôme propre alors que les ECTS crédités sont égaux, cela s'explique par la volonté d'accorder une part progressivement plus importante à partir de la 4^e année à la spécialisation. L'aboutissement de cette spécialisation intervenant en 5^e année.

En ce qui concerne l'année 5A/M2 et la conversion des volumes d'enseignement en crédits.

Dans le cadre du processus de Bologne, l'octroi des crédits ECTS ne saurait se fonder sur le seul volume horaire d'enseignements suivi par l'étudiant.

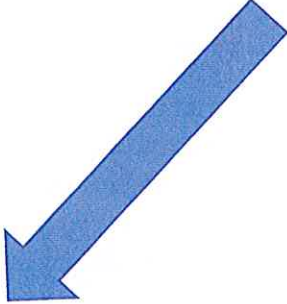
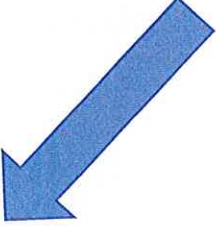
D'abord parce que certaines activités (mémoire de recherche, stages) sont dépourvues de présentiel dédiés bien que nécessitant un encadrement important, d'autre part parce que c'est la charge de travail effective pour chaque élément qui doit présider à cette répartition.

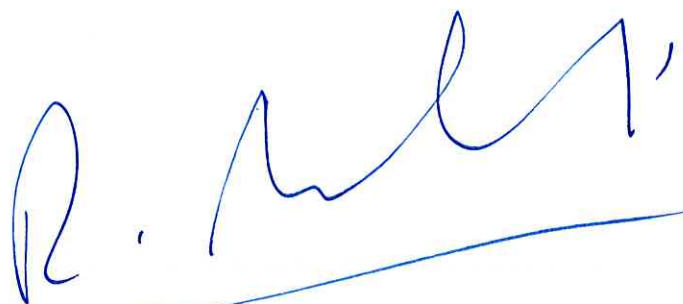
En ce qui concerne les crédits octroyés au titre de la 5A, l'établissement, pour permettre la mobilité de ses étudiants, a organisé cet octroi en leur permettant de valider leur 5^e année à partir d'exercices n'exigeant pas leur présence régulière dans l'établissement cette année-là mais leur demandant une quantité importante de travail personnel.

Ainsi, le stage de 6 semaines propre au diplôme qui peut être réalisé tout au long du cursus s'analyse comme un stage ouvrier et ne saurait d'aucune manière être conçu comme un stage visant à achever la professionnalisation de l'étudiant. De plus quelle que soit l'option de M2 (interne ou en mobilité) retenue, la presque totalité des étudiants réalise un stage long dans le cadre du diplôme national (3 à 6 mois) à l'exception des étudiants qui en interne sont inscrits dans le M2 Dynamiques politiques et mutations des sociétés, qui étant orienté vers la recherche en sciences sociales, substitue au stage une enquête de terrain.

Il en va de même du Projet Personnel et Professionnel que doivent réaliser les étudiants et qui prend la forme d'un rapport dans lequel ils dressent un bilan introspectif du parcours suivi, des compétences acquises et des perspectives professionnelles envisagées.

Enfin, le grand oral et le mémoire de recherche crédités en 5A sont conçus, comme les deux exercices précédents, c'est à dire sans qu'ils ne nécessitent la présence de l'étudiant qui empêcherait de fait toute mobilité que l'établissement souhaite au contraire rendre possible.

<p>4A Savoirs fondamentaux (40 crédits) 6 cours communs à l'ensemble de la promotion dont deux en langue étrangère Culture générale LV2 Sport Itinéraires</p> <p>Spécialisation (20 crédits annuels) Cette spécialisation résulte du M1 suivi en vertu du règlement propre au diplôme</p>	<p>M1 de spécialisation 60 crédits annuels</p> 
<p>5A Savoirs fondamentaux (20 crédits annuels) Mémoire Grand oral Stage ouvrier Projet personnel et professionnel</p> <p>Spécialisation (40 crédits) Cette spécialisation résulte du M2 suivi en vertu du règlement propre au diplôme</p>	<p>M2 à Sciences Po Aix ou en mobilité 60 annuels crédits (ou équivalents hors UE)</p> 



Rostane MEHDI
 Directeur de Sciences Po Aix
 Agrégé des facultés de droit
 Professeur de droit public
 Chaire Jean Monnet *ad personam*

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

